

Hanzevast Carisbrooke Shipping I SA 2008 : le certificat-navires tient ses promesses.

Au cours du second trimestre 2008, **Hanzevast Carisbrooke Shipping I SA** a émis avec succès et pour la première fois sur le marché belge, EUR 6.700.000 de **Certificats Navires**.

L'exploitation par l'émetteur des deux navires, l'Eileen-C et le Lisa-C, a pris cours le 16 juin 2008. Les chiffres audités pour la période du 16 juin 2008 au 31 décembre 2008, font apparaître un résultat d'exploitation 2% plus élevé que le résultat initialement prévu sur la même période.

La rémunération disponible pour les détenteurs de certificats s'élève à EUR 153.618, supérieure de 11% à ce qui avait été prévu.

Chiffres-clés en EUR¹ :

Période du 16 juin au 31 décembre 2008	Réalisation	Selon le prospectus	Différence en %
Revenus nets d'affrètement	1.867.231	1.853.280	+ 0,8%
Charges d'exploitation	785.110	792.865	- 0,9%
Résultats d'exploitation bruts	1.082.121	1.060.415	+ 2%
Amortissements et provisions	582.750	582.598	-
Intérêts débiteurs nets	344.754	338.962	+ 2%
Rémunération certificats	153.618	138.855	+ 11%
Résultat imposable	0	0	

Jusqu'en octobre 2008, les revenus bruts de location par jour des deux navires ont été significativement plus élevés que ceux envisagés dans le prospectus (en moyenne EUR 5.480 versus EUR 4.950). Ils ont toutefois subi une baisse de 20% en novembre et décembre et ont poursuivi leur déclin en janvier et février 2009 pour s'établir à environ EUR 2.500 par jour en moyenne. L'émetteur s'attend donc à une année 2009 difficile mais s'abstient d'émettre des prévisions en raison du manque de visibilité actuel.

Le certificat-navires est un investissement à long terme; dans cette perspective, l'émetteur s'estime parfaitement en état de résister à la crise grâce à des facteurs de soutien structurels qui lui sont propres:

- la valeur des navires dont la capacité de chargement est inférieure ou égale à 5.000 tonnes est soutenue par la nécessité d'en renouveler la flotte.
- ces navires naviguent dans le secteur de la navigation de courte distance en Europe, secteur prioritaire de la politique de transport de la Commission européenne en ce qu'il constitue une réponse nécessaire à la saturation du secteur routier et à la limitation de émissions de CO².

¹ Selon les normes comptables belges

Pour information, le Eileen-C navigue actuellement en Mer Méditerranée ; le Lisa-C navigue en Mer du Nord et fait route vers le nord de l'Espagne.

Le 15 avril 2009, l'émetteur effectuera un premier versement semestriel brut de EUR 22,92 par certificat, constitué exclusivement d'un revenu mobilier imposable; net, après prélèvement du précompte mobilier libératoire de 15%, le montant versé s'élèvera à EUR 19,48 par certificat de EUR 1.000.

Par prudence, en raison des incertitudes économiques, il a été décidé de ne pas compléter ce montant par un amortissement de l'investissement initial.

Conformément au prospectus et au statut de l'émission, la première réunion annuelle d'information des détenteurs de certificats aura lieu (d'office et sans avis de convocation) le vendredi 3 avril 2009 à 10.00 heure au siège social de l'émetteur sis 11, rue des Colonies à 1000 Bruxelles. La société de bourse Weghsteen & Driège est chargée du service financier de l'émission. Les détenteurs de certificats qui souhaitent assister à la réunion sont priés de présenter une attestation de blocage de leurs certificats qu'ils peuvent demander à leur institution financière.

Le rapport et les comptes annuels de l'émetteur seront disponibles à son siège social à partir de cette date.

Le commissaire, BDO Atrio Reviseurs d'Entreprise Soc. Civ. SCRL, a confirmé que ses travaux de révision, qui sont presque terminés quant au fond, n'ont pas révélé de corrections significatives qui devraient être apportées aux informations comptables reprises dans le communiqué.

Votre interlocuteur

Paul Vanzeveren

Directeur

Hanzevast capital (Nederland)

Rue des Colonies 11

1000 Bruxelles

Tél. + 32 2 517 71 32

www.hanzevastcapital.be

Fin du communiqué